

Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel

Effectifs et diplômes. Année scolaire 2006-2007*

Edwige Zadora**

L'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du ministère de la Culture et de la Communication se caractérise par une grande diversité institutionnelle. Il relève d'établissements d'enseignement spécialisé publics et privés de taille et de statut très variés. Certains d'entre eux sont des établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, d'autres sont des établissements gérés par des collectivités locales, d'autres enfin des structures privées qui bénéficient parfois de subventions publiques.

Il repose également sur des formations universitaires ou d'autres formations relevant du ministère de l'Éducation nationale, celles par exemple qui conduisent au brevet de technicien supérieur (BTS) ou au diplôme des métiers d'art (DMA).

Les données présentées ici concernent les formations aux métiers artistiques dans les domaines du spectacle, des arts plastiques, de l'architecture, du patrimoine, du cinéma et de l'audiovisuel pour l'année scolaire 2006-2007¹ dans les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du ministère de la Culture et de la Communication – établissements sous tutelle ou contrôle pédagogique du ministère ou subventionné par lui².

LES ÉLÈVES

L'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du ministère de la Culture et de la Communication est dispensé dans 118³ établissements. Pour l'année scolaire 2006-2007, ces établissements ont accueilli plus de 35 000 élèves, dont près de 10 500 sont inscrits dans les écoles d'arts plastiques et plus de 19 000 dans les écoles d'architecture. Les écoles qui forment aux métiers du spectacle vivant et de l'audiovisuel et celles qui forment aux métiers du patrimoine ont accueilli respectivement 3 800 et 1 800 élèves.

Si les enseignements artistiques et culturels sont suivis en majorité par des femmes – elles représentent 56 % de l'effectif total des étudiants –, on note des différences significatives suivant les domaines artistiques. Elles prédominent dans les formations patrimoniales (80 %), en arts plastiques (63 %) et dans les formations musicales et chorégraphiques (55 %), alors que les hommes sont plus nombreux dans les écoles de cinéma et audiovisuel (57 %). Dans les formations aux métiers du théâtre et des spectacles et dans les écoles d'architecture, les pro-

* Les tableaux statistiques détaillés par domaine et par école sont consultables en ligne <http://www.culture.gouv.fr/deps>

** Chargée d'études au sein de l'équipe statistique du DEPS.

1. Pour l'année scolaire 2005-2006, voir Note statistique du Deps 24, janvier 2007, téléchargeable sur <http://www>.

2. Liste des établissements fournie par le Département de l'éducation, des formations, des enseignements et des métiers du ministère de la Culture et de la Communication.

3. Implantée sur deux sites, Angoulême et Poitiers, l'École supérieure de l'image est comptée ici comme une seule école.

portions sont sensiblement les mêmes (respectivement 51 % et 49 %).

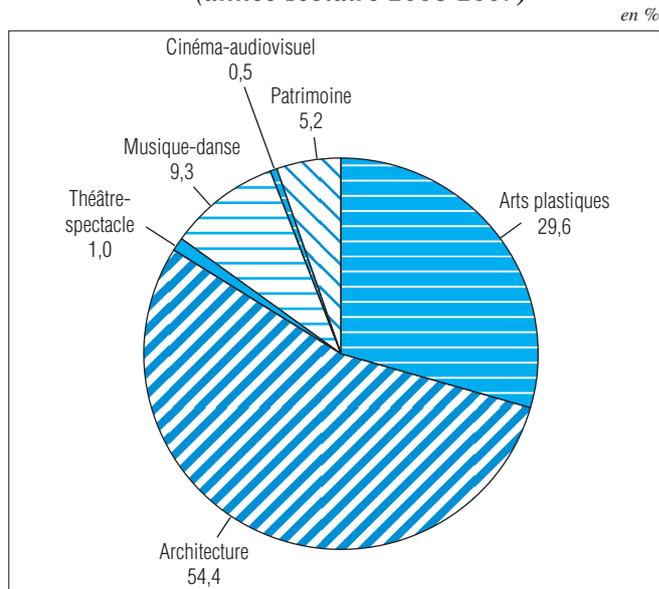
Sur l'ensemble des formations, les étudiants étrangers représentent 14 %. On les trouve essentiellement dans la filière architecture (16 %).

Les établissements d'enseignement artistique et culturel dépendant du ministère de la Culture et de la Communication couvrent l'ensemble du territoire national, à l'exception de la Corse qui ne dispose d'aucune école.

Dans le domaine des arts plastiques et arts appliqués, chaque région dispose d'au moins une école alors que les formations aux métiers du patrimoine et celles du cinéma et de l'audiovisuel ne sont proposées qu'en Île-de-France.

Trois régions – Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes – concentrent 58 % d'élèves préparant une formation artistique dans

Graphique 1 – Répartition des élèves par domaine (année scolaire 2006-2007)



Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication/Ministère de l'Éducation nationale

Tableau 1 – Répartition des élèves par domaine et par sexe (année scolaire 2006-2007)

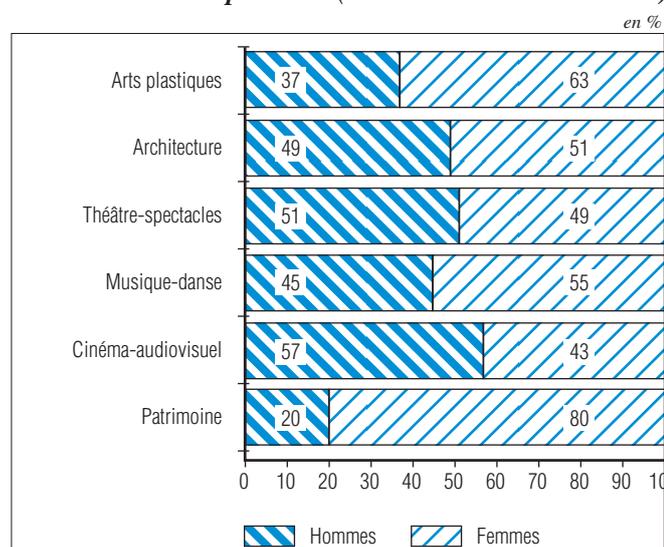
en unités

Domaines	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Homme	Femme
Arts plastiques et arts appliqués ¹	57	10 478	3 925	6 553
Architecture ²	20	19 246	9 402	9 844
Théâtre et spectacles	12	351	180	171
Musique et danse	25	3 277	1 462	1 815
dont CEFEDM et CESMD	10	593	196	397
et CFMI ³	9	386	129	257
Cinéma et audiovisuel	1	173	98	75
Patrimoine	3	1 832	364	1 468
Total	118	35 357	15 431	19 926

1. Pour les écoles nationales et territoriales d'art, seul le cursus conduisant aux diplômes nationaux a été pris en compte.
 2. Ne concerne que le cursus qui conduit au diplôme d'architecte DPLG. Si on inclut les autres formations supérieures pour lesquelles certaines écoles sont habilitées (DEA, Dess...), l'effectif atteint 20 393 élèves.
 3. Respectivement Centre de formation à l'enseignement de la musique et de la danse, Centre d'études supérieures de musique et de danse et Centre de formation de musicien intervenant.

Source : DEPS

Graphique 2 – Répartition des élèves par domaine et par sexe (année scolaire 2006-2007)



Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication/Ministère de l'Éducation nationale

Tableau 2 – Répartition des élèves par domaine et par origine (année scolaire 2006-2007)

en unités et en %

Domaines	Total	Français	Étrangers
Arts plastiques et arts appliqués	10 478	88	12
Architecture	19 246	84	16
Théâtre et spectacles	351	88	12
Musique et danse	3 277	88	12
dont CEFEDM et CESMD	593	97	3
et CFMI	386	97	3
Cinéma et audiovisuel	173	92	8
Patrimoine	1 832	93	7
Total	35 357	86	14

Source : DEPS

une des écoles dépendant du ministère de la Culture et de la Communication. La concentration des effectifs en Île-de-France (41 %) est principalement due aux écoles d'architecture qui, avec six écoles, regroupent 46 % des étudiants en cette matière.

LES DIPLÔMES

Les formations supérieures artistiques et culturelles aboutissent à trois types de diplômes :

- des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, au sens du décret du 27 novembre 1997, qui concernent les 1^{er} et 2^e cycles des écoles d'architecture ;
- des diplômes nationaux créés par décrets et délivrés au nom de l'État par le ministère de la Culture et de la Communication ou par le ministère de l'Éducation nationale. Dans le premier cas il s'agit des diplômes des écoles d'art (diplôme national d'arts plastiques [DNAP], diplôme natio-

- nal d'arts et techniques [DNAT], diplôme national supérieur d'expression plastique [DNSEP]) et de ceux des écoles d'architecture (diplômé par le gouvernement [DPLG] et habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre [HMONP]). Il s'agit également des diplômes d'enseignement (diplôme d'État⁴ [DE] et certificat d'aptitude [CA] aux fonctions de professeur de musique et de danse) ainsi que du diplôme de restaurateur du patrimoine préparé à l'Institut national du patrimoine et reconnu, depuis 2005, au grade de master. Les diplômes des métiers d'art (DMA), des écoles de cirque ou de l'école de la marionnette et le brevet artistique des techniques du cirque (BATC) sont délivrés par le ministère de l'Éducation nationale ;
- des diplômes d'établissement comme ceux délivrés par les écoles nationales supérieures d'art parisiennes et des diplômes d'université comme les diplômes universitaires de musicien intervenant (DUMI).

Tableau 3 – Répartition des élèves par région et par domaine (année scolaire 2006-2007)

en unités et en %

Région	Nombre d'écoles	Effectif total	Arts plastiques et arts appliqués	Architecture	Théâtre et spectacles	Musique et danse	Cinéma et audiovisuel	Patrimoine
Alsace	5	1 512	679	740	49	44	///	///
Aquitaine	5	1 254	320	886	-	48	///	///
Auvergne	2	620	149	471	///	///	///	///
Basse-Normandie	2	251	251	///	///	///	///	///
Bourgogne	3	333	283	///	///	50	///	///
Bretagne	7	1 646	927	668	15	36	///	///
Centre	4	562	520	///	///	42	///	///
Champagne-Ardenne	3	247	186	///	61	///	///	///
Franche-Comte	1	208	208	///	///	///	///	///
Haute-Normandie	4	913	341	512	///	60	///	///
Île-de-France	22	14 363	1 634	8 911	141	1 672	173	1 832
Languedoc-Roussillon *	5	1 072	297	762	13	///	///	///
Limousin	1	145	145	///	///	///	///	///
Lorraine	5	1 160	417	713	///	30	///	///
Midi-Pyrénées	5	1 406	402	858	///	146	///	///
Nord-Pas-de-Calais	8	1 461	565	849	15	32	///	///
Pays-de-la-Loire	6	1 473	586	811	///	76	///	///
Picardie	1	132	132	///	///	///	///	///
Poitou-Charentes	3	350	274	///	///	76	///	///
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	2 234	939	1 005	38	252	///	///
Rhône-Alpes	12	3 806	1 014	2 060	19	713	///	///
Dom	2	209	209	///	///	///	///	///
Total	118	35 357	10 478	19 246	351	3 277	173	1 832

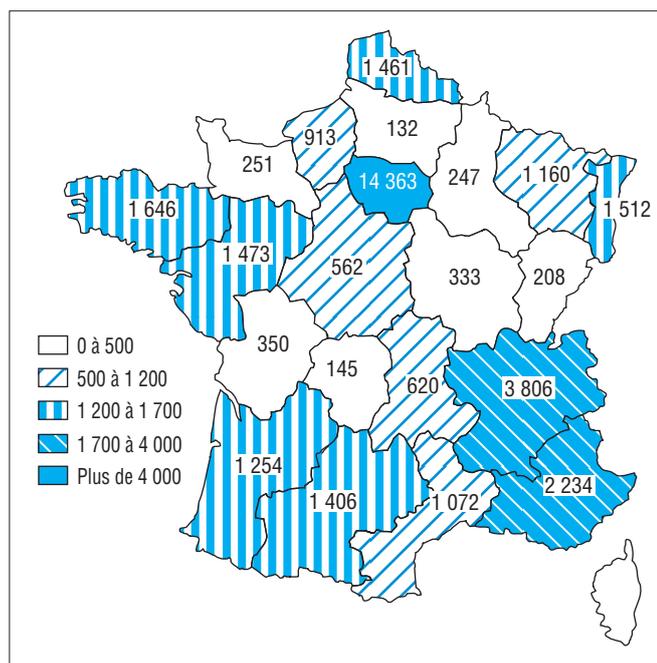
* Y compris l'effectif de l'antenne à la Réunion (53 élèves) de l'école d'architecture de Languedoc-Roussillon.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication/Ministère de l'Éducation nationale.

4. Ce document ne permet pas d'avoir le nombre total de DE délivrés par le ministère de la Culture et de la Communication. Parmi les centres habilités à préparer ce diplôme, seuls les établissements subventionnés par le ministère de la Culture et de la Communication ont été retenus.

Carte – Effectif d'élèves dans les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel par région (année scolaire 2006-2007)

en unités



Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication/Ministère de l'Éducation nationale

Une partie de ces diplômes a fait l'objet d'un enregistrement au Répertoire national de la certification professionnelle. Cette nouvelle procédure, mise en place dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes, succède à l'ancien système d'homologation et consiste à classer, par niveaux et par spécialités, les diplômes délivrés par les organismes publics ou privés.

À la fin de l'année scolaire 2005-2006, près de 9 500 élèves sont sortis diplômés des formations supérieures artistiques et culturelles. Sur près de 5 000 diplômés en architecture, 1 500 étudiants ont obtenu le diplôme national de l'architecture (DPLG). Près de 2 600 étudiants ont reçu un diplôme national à l'issue de leur scolarité dans une école d'art, dont 5 % ont eu le DNAT, diplôme du cycle court de niveau II ; 60 % le DNAP, diplôme du cycle long en cours d'inscription ; et 35 % le DNSEP, diplôme du cycle long de niveau I.

Dans le domaine du patrimoine, 19 masters ont été délivrés à l'Institut national du patrimoine (INP).

Enfin, 303 diplômes d'État de professeur de musique ou de danse ont été délivrés par les 8 CEFEDEM, les 2 CESMD et par l'école Rosella Hightower.

Tableau 4 – Diplômes délivrés par domaine et par type de diplôme (année scolaire 2005-2006)

Domaines	Diplômes nationaux de l'enseignement supérieur	Diplômes nationaux	Diplômes d'établissement et d'université			Total
			Total	dont inscrits au RNCP	dont homologués	
Arts plastiques et arts appliqués	///	2 590	482	181	132	3 072
Architecture	3 410	1 501	///	///	///	4 911
Théâtre et spectacles	///	39	///	///	///	39
Musique et danse	///	336	476	400	21	812
dont CEFEDEM et CESMD	///	290	///	///	///	290
et CFMI	///	///	131	131	///	131
Cinéma et audiovisuel	///	///	40	///	40	40
Patrimoine	///	19	562	///	110	581
Total	3 410	4 485	1 560	581	303	9 455

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication/Ministère de l'Éducation nationale.

Méthodologie

Ces données sont issues d'une enquête annuelle du ministère de l'Éducation nationale (Direction de l'évaluation et de la prospective) réalisée en collaboration avec le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication. Cette enquête par questionnaire en ligne auprès des établissements concerne

les formations supérieures publiques et privées quelle que soit leur tutelle, à l'exception des écoles d'architecture. Les données concernant ces dernières proviennent de l'enquête annuelle de la Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication.

Signes conventionnels utilisés

- ... résultat non disponible
- résultat nul
- /// absence de résultat due à la nature des choses
- nr non renseigné
- () estimation